

n°2 - Juin 2017
37^{ème} année

Belgique - Belgique
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

Le Rucher Fleuri

Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs asbl



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

II

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la
SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :
Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :
Anne Van Eeckhout
Bijlkensveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

Les photos sont de
Agnès, Alexandra, Dieter, Yannick et Yves
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Achats groupés : bocaux—sirop de nourrissage	4
Achat groupé : réfractomètres	5
Achat groupé : le livre réédité d’Huvert Gerriat	6
Technique de blocage de ponte avec la cagette Scalvini	8
Les expérimentations d’Alexandra ²	10
Balades botaniques	12
Des fourmis Pharaon dans des ruches d’abeilles	14
Lutte contre la varroase : guidance vétérinaire	17
L’essaim, les pompiers et le diplôme	20
« One hand catcher » ou comment marquer sa reine sans la toucher	22
To bee or not to bee expo photographique	24
L’encirage, la version 2017	26
Le génie des plantes	30
Lancement du Plan fédéral Abeilles 2017-2019	32
Ce que nous disait Maeterlinck	34
Recette : Smoothie aux fruits rouges, miel, son et pollen	35
Inspiration égyptienne pour décorer mes premières ruches	36
Un bricolage apicole	39
L’abeille et les timbres	40
Rapport d’activités 2016 de la Fédération Apicole Belge, FAB	41
Communiqué joint de l’Afsca et du SFP	45
L’abeille dans l’art	47
Du nouveau dans notre bibliothèque :	47
Une découverte au rayon vin	48



Editorial

Juin 2017 le pic de la saison pour les abeilles... et les apiculteurs. Sans parler des élèves de notre rucher école, en pleine révision avant les épreuves pratiques.

Le début du printemps, très froid et très humide, a vu de nombreuses colonies souffrir d'un manque de nourriture sinon d'un manque d'abeilles. Le cheptel de certains de nos membres a été décimé.

Depuis, le temps est passé au beau, au très beau même, et les abeilles ont profité de floraisons abondantes.

Les autorités belges ont annoncé le 15 mai le lancement du Plan fédéral abeilles, que nous vous détaillons dans ce numéro.

Depuis 2016 les apiculteurs de plusieurs pays européens questionnent les autorités sur la qualité des cires vendues dans le commerce. Ils s'étonnent du comportement de leurs abeilles sur les nouveaux cadres. Une de nos membres les a photographiés. Les autorités multiplient les analyses et les communiqués, sans toutefois nous donner d'explication à ce phénomène inquiétant. Nous ne pouvons que vous encourager à recycler vos propres cires.

Nous avons été nombreux à commander les cagettes Scalvini. Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour les commentaires et résultats de cette méthode de lutte contre varroa.

Cet été, pensez à aller à Han-sur-Lesse; une magnifique expo vous y attend : To bee or not to bee. Abeilles et pollinisateurs, avec les photos de Dieter Telemans et de très beaux textes. A voir!

Anne Van Eeckhout



SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

www.api-bxl.be

www.facebook.com/pagesrabe



Agenda apicole

Du 2 juin au 22 septembre : Exposition photographique « To bee or not to bee » dans le village de Han-sur-Lesse : voir page 24 et 25

Le mardi 29 juin 2017 à 19h :
Dernière balade botanique
 Val du Bois de Béguines. Rendez-vous à 19h : sur le parking de la Ferme Nos Pilifs, Trassersweg 347, à 1120 Neder-Over-Heembeek. Bus 53 voir page 12
 Inscription obligatoire : balade@api-bxl.be

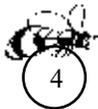


Dimanche 15 juillet 2017 : date butoir de commande de sirop de nourrissage, au CCP BE13 0000 3564 1739 de la SRABE asbl, 365B rue au Bois 1150 Bruxelles.
 Enlèvement du 24 juillet au 15 août chez Jean voir page 4.

Les samedis 1 juillet 2017, 5 août 2017 et 2 septembre 2017 :
Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles, les après-midis de 13h à 17h, voir page 38.

En octobre :
 Projection d'un film sur l'apiculture au Laos présenté par Anna et Filip Debruyne
Conférence : « Abeille Noire, donner un sens à sa passion »
 donnée par Hubert Guerriat.

En décembre : Souper St Ambroise à l'estaminet de la Ferme Nos Pilifs



Achats groupés

Commande de bocaux



Bocal conique avec couvercle métallique à visser : 8,30 € /20 bocaux.

Les bocaux sont de stock et l'enlèvement se fera sur rendez-vous chez le Président à 1850 Grimbergen, 40 Oyenbrugstraat.

Le montant de votre commande est à verser sur le compte : BE13 0000 3564 1739 de la SRABE asbl , 365B rue au Bois 1150 Bruxelles.

Commande de sirop de nourrissage

Sirop Trim-O-Bee en bidon de 14 kg : 13,33 €

La livraison et l'enlèvement se feront chez Jean Detroch, Bezemstraat, 75 à Sint Pieters-Leeuw sur rendez-vous du **24 juillet au 15 août**. tel : 02/377.78.49

Attention, Jean met son garage à notre disposition, mais son temps est précieux. Veuillez respecter ces dates ; les bidons non enlevés le 15 août risquent d'être donnés au Rucher-école.

A bon entendeur !

Date butoir de paiement : **le 15 juillet 2017**

Sur le compte : BE13 0000 3564 1739

de la SRABE asbl ,
365B rue au Bois 1150 Bruxelles.

Achat groupé 2017 : Réfractomètres

Il nous reste quelques réfractomètres proposés dans le cadre d'un achat groupé. Le réfractomètre est un outil indispensable dans la trousse de l'apiculteur, il permet de ne récolter que du miel de qualité avec un taux d'humidité correct et respectant les normes légales

Ils sont vendus au prix intéressant de 30 € (sachant que le prix du commerce est le double). Pour l'acheter, envoyez-nous un message (lerucherfleuri@api-bxl.be) et versez le montant de 30€ sur le compte de la SRABE : BE13 0000 3564 1739 avec en référence le nom du membre. L'ordre de réception des transferts bancaires sera retenu en cas de forte demande.

Cette offre (UN SEUL réfractomètre par personne) est réservée aux membres en ordre de cotisation 2017.

Le conseil d'administration



Achat groupé : le livre réédité d'Hubert Guerriat



Le grand classique de l'apiculture enfin réédité dans une version augmentée et remise au goût du jour !

« Être performant en apiculture » d'Hubert Guerriat. Réédition revue et augmentée du livre « Être performant en apiculture », 20 ans après la première édition.

La nouvelle édition de cet ouvrage de référence, épuisé depuis fin 2015, était très attendue dans le milieu apicole.

L'apport de la nouvelle édition :

- Texte intégralement revu et corrigé
- 150 illustrations / 200 photos
- Nouvelle maquette facilitant la consultation
- Plusieurs nouveaux chapitres parmi lesquels : Cycle biologique annuel. Périodes critiques ou encore Comprendre la santé des abeilles.
- Une approche pluridisciplinaire
- Des exercices pour s'appropriier la matière



Nous vous proposons ce livre au prix de 38€ (dans la limite du stock disponible).

Pour l'acheter, envoyez-nous un message :
(lerucherfleuri@api-bxl.be) et versez le montant de 38€ sur le compte de la SRABE
BE13 0000 3564 1739 avec en référence le nom du membre.



Beebox WORLD

MATERIEL APICOLE

www.beeboxworld.com



STOCK • ATELIER • MAGASIN
ZI. DE FERNELMONT (NAMUR)



POINT DE RETRAIT

GRATUIT

SUR RDV À

TOURNAI - CHARLEROI - NAMUR - BRUXELLES





Technique de blocage de ponte avec la cagette Scalvini

La technique d'encagement des reines est connue depuis des années. La cagette Scalvini a été mise au point par les apiculteurs italiens, elle a évolué suite à une erreur de production de cette cagette = manque d'épaisseur de l'espace destiné à la construction de cellules et à la ponte de la reine (70mm/70mm, épaisseur 17 mm, alvéoles réduites dans le fond de la cage). Les apiculteurs ont constaté que les reines pouvaient pondre dans les cagettes mais que les larves n'arrivaient pas à maturité vu le manque d'espace. Les abeilles peuvent y pénétrer au travers de la grille à reine. La reine peut y pondre régulièrement et les abeilles nettoient dans la foulée les larves qui n'arrivent pas se développer. Ce sont les français qui ont vraiment développé cette application. Plusieurs milliers de cagettes ont ainsi été testées avec succès dans le sud de la France (région PACA).

La méthode consiste à encager la reine pendant 21 à 24 jours en fin de miellée d'été et ensuite à réaliser un double traitement à l'acide oxalique (AO)

A ce jour, les apiculteurs qui ont mis en place les cagettes et réalisé 2 traitements AO, généralement par sublimation ont eu un bilan très largement positif, sans que celui-ci n'ait été conjugué à aucun autre traitement. Ils estiment que la pression du Varroa a été fortement diminuée, voire quasiment supprimée. Tous ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la méthode, et la recommanderaient sans hésiter à un confrère. Bien sûr cette technique demande du travail et nécessite de trouver les reines. Un bon savoir faire des apiculteurs est donc nécessaire.

Nous serons nombreux à tester ces cagettes après la récolte d'été et les élèves du Rucher Ecole seront également formés à cette nouvelle technique.

Christine



Les expérimentations d'Alexandra

Ces photos sont celles de deux cadres placés côte à côte dans une même ruche en polystyrène 6 cadres. L'un a été garni par une cire gaufrée du commerce achetée ce printemps 2017 (et donc pas les lots incriminés l'an dernier), l'autre est un cadre à jambage sans amorce. Ils ont été placés l'un à côté de l'autre dans la ruche.

Cette photo du 20 mai présente un couvain clairsemé, l'analyse minutieuse montre des alvéoles pondues et enlarvées à des stades différents.



Couvain en mosaïque sur cire gaufrée du commerce 20/05/2017



Gros plan de la photo précédente

Ce même cadre photographié une semaine plus tard, soit le 27 mai, montre toujours ce couvain clairsemé mais qui ne correspond en rien à une évolution normale de couvain en une semaine.



Ce qui m'interpelle fort, c'est le cadre à jambage situé juste à côté de la cire commerciale, bâti entièrement par les abeilles. Il a un très beau couvain uniforme. On pourrait avoir du mal à croire que ces deux cadres proviennent de la même ruche.



Mes réflexions sont que si les abeilles d'hiver sont élevées sur ces cires du commerce, elles auront certainement une durée de vie moins longue.

On observera donc une population d'abeilles qui « fond » au courant de l'hiver, qui ne survivra pas aux rigueurs de l'hiver ou qui arrivera au printemps très affaiblie.

Serait-ce une contribution à ces mortalités hivernales importantes ? Les cires du commerce pourraient-elles être le dernier clou dans le cercueil de nos colonies (cf.. études sur l'effet synergique entre les pesticides dans les cires des ruches et les pesticides dans les champs ex : Mullin, et al 2010)?

En tous cas, pour moi, il n'y a pas photo, je continuerai à n'utiliser que des cadres à jambage ou des cires de ma production (fonte des cires d'opercules) grâce à mon cérificateur solaire ou en empruntant le cérificateur à vapeur et le gaufrier mis à disposition aux membres de notre association. L'article « Rien à cirer ? Si justement ! » paru dans le RF1/2017 page 25 nous convainc qu'il n'y a rien de compliqué à utiliser cette chaîne de fabrication, c'est même fort gratifiant.

Alexandra



Balades botaniques 2017

Jeudi 20 avril: Baudouin & Poelbas
 Découverte de la réserve naturelle du Poelbas et découverte de la flore printanière forestière + visite du jardin d'abeilles
 → RDV devant l'entrée de la Réserve Naturelle du Poelbas
 Avenue du Liebbeek 112, 1090 Jette (Bus 13 - 14 - 53 - 64)

Jeudi 4 mai: Kensendael-Keyenbempt
 Milieu humides boisés, fonds de vallées (prairies, mares, ruisseaux, ...) + visite d'un rucher
 → RDV gare de Calevoet, 1180 Uccle (Bus 60 - Tram 51)

Jeudi 8 juin: Neerpede
 Promenade champêtre et alentours des étangs de la Fede
 + Visite d'un rucher
 → RDV à l'Église Saint-Gérard à Anderlecht
 Rue de la Floraison, 26 - 1070 Anderlecht (Tram B1)

Jeudi 29 juin: Bois des Béguines
 Val du Bois des Béguines - Découverte campagnarde et alternance de fossés, prairies et cultures
 + visite du rucher du Postelier
 → Rendez-vous au parking de «Nos Prés»
 Traversweg, 347 - 1120 Neder-over-Heembeek (Bus 53)

LES RDV SONT FIXÉS À 19h00
 Les visites durent 2 heures environ. Nombre de participants limité à 25 personnes.
 Participation financière de 2 € (12 € non remboursable pour les 4 balades)
 à verser sur le compte de la SRABE asbl. IBAN BE13 0000 3564 1739 - BIC BPOTBEB1

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
balades@api-bxl.be





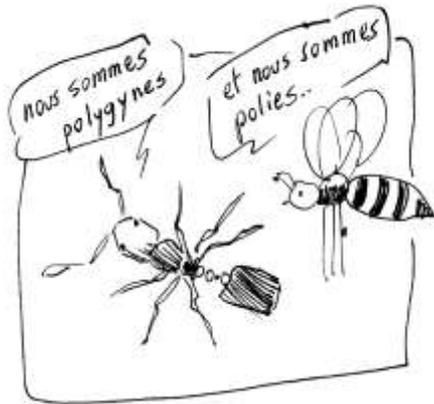
Des fourmis Pharaon dans des ruches d'abeilles.

Lors d'une visite de l'AFSCA à Grimbergen dans le cadre du «projet HealthyBee», nous avons pris des échantillons d'abeilles pour des analyses de Nosémose et de la loque Américaine et Européenne. Comme par hasard nous avons trouvé des fourmis Pharaon (*Monomorium pharaonis*) dans les ruches d'abeilles. Les ruches étaient munies de couvres-cadres à double verre avec un cadre en bois. Le problème de ces cadres en bois c'est qu'il y a toujours des fissures. C'est par là que les fourmis peuvent entrer sous les couvercles. L'endroit au-dessus des ruches est idéal pour ces fourmis.

Les fourmis Pharaon sont originaires de pays exotiques. Il s'agit d'une espèce envahissante devenue pratiquement cosmopolite. Elles ont été transportées par des fruits exotiques et des produits d'origine exotique. Elles vivent dans des environnements chauds (30°C) et humides (80% d'humidité). Donc ces fourmis ne peuvent pas vivre en dehors des maisons dans nos conditions climatiques.

1. Mode de vie:

Ces fourmis sont comme plusieurs autres fourmis des animaux sociaux. Elles vivent en colonies, avec plusieurs reines (2 à 300), des ouvrières (100 à 2500) et quelques mâles (50). Elles sont donc polygynes : plusieurs reines dans chaque nid partiel. Il n'y a pas de concurrence entre les nids partiels ; elles vivent en parfaite harmonie. Cette espèce de fourmis n'a pas de soldats.



2. Morphologie:

- Les ouvrières ont une longueur de 1,5 à 2,6 mm, elles sont jaune brun et leur abdomen est plus foncé. Elles soignent les larves et les pupes. Elles vivent plus ou moins 2 mois.
- Les reines ont une longueur de 3,5 à 4,8 mm, elles sont brun jaune et elles ont une tête plutôt noire. Parfois elles ont des ailes mais dans notre pays elle ne font jamais de vols nuptiaux. Elles pondent

300 œufs et vivent 9 mois. Dans les colonies partielles il y a plusieurs reines.

- Les mâles ont une longueur de 2 à 2,5 mm, ils sont brun foncé avec de pattes jaunâtres. Les mâles ont des ailes et ils vivent 2 à 3



semaines.

Comme il n'y a pas de concurrence entre les différentes colonies on peut trouver plusieurs colonies au même endroit. Ce qui était le cas à Grimbergen où il y avait entre 5 et 10 colonies partielles sous le même couvercle.

Nids sous les couvercles de cadres à double verre © V Cloet

3. De quoi vivent ces fourmis?

Dans les pays d'origine elle vivent de cadavres et de nourriture riche en protéines et sucres. Dans les colonies d'abeilles elle vivent de sucre et de pollen. Mais elle savent aussi se nourrir de larves mortes. Dans les cliniques, là où on les trouve souvent elle se nourrissent de viande et de matières organiques. Il va de soi que dans les cliniques ces fourmis peuvent être une vraie plaie et très difficiles à exterminer.

4. Quels sont les endroits où ces fourmis ont été trouvées?

Pour le moment ce sont surtout les cliniques qui ont connu des invasions de ces fourmis. Puis à Anvers où la commune a décidé de subsidier un projet de lutte contre les fourmis. Dans les jardins zoologiques d'Anvers et de Plankendaal, on peut les observer avec un peu de chance dans les cages d'oiseaux exotiques et de reptiles qui reçoivent des fruits comme nourriture. Même dans le Jardin Botanique national à Meise on peut les observer. Dans les environs de Bruxelles (ancien Jardin Botanique) chez différents apiculteurs, à Grimbergen et à Londerzeel.

5. Comment les exterminer?

C'est un problème difficile parce qu'il n'est pas permis d'utiliser des insecticides comme les boîtes anti-fourmis, étant donné que les fourmis Pharaon ne réagissent pas à cet insecticide. L'utilisation du «Hydramethylnon» n'est plus autorisée. Les particuliers doivent donc faire appel à des professionnels de la lutte antiparasitaire pour diagnostiquer l'étendue de l'infestation et pour évaluer les mesures de traitement.

Pour les apiculteurs la solution peut être de mettre les cadres à verre pendant quelques jours dans le réfrigérateur, ou de mettre de petits flacons avec de l'huile sous les pieds des tables sur lesquelles se trouvent les ruches.

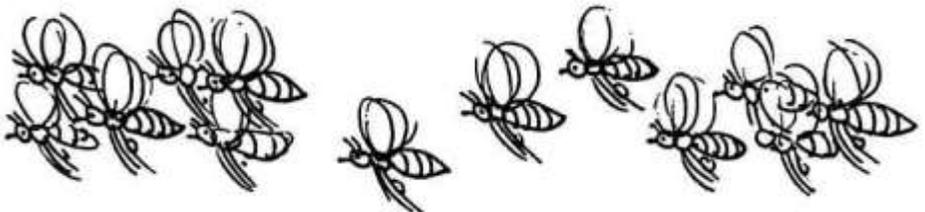
Dr Michel Asperges

Littérature

- Schoeters E. en Vankerkhoven F. 2001, Onze mieren, Uit. Educatie Stichting Limburgs landschap 2001 pp175
- Schoeters E. en Vankerkhoven F. 2002, Onze mieren, geactualiseerde determinatietabel voor België, Uit. Educatie Stichting Limburgs landschap 2002 pp62

Internet:

- Wikipedia <https://nl.wikipedia.org/wiki/Faraomier>
- Algemene Antwerpse Ontsmettingen :
Ongediertebestrijding - Faraomier,
www.algemene-ontsmettingen.be/nl/default/1007515/.../Faraomier.aspx
<https://www.antwerpen.be/nl/info/52d5052039d8a6ec798b486f/bestrijd-faraomieren>



Lutte contre la varroase : **guidance vétérinaire disponible depuis le 22 mai 2017**

Depuis le 22 mai 2017, chaque apiculteur enregistré en Belgique peut bénéficier d'une guidance vétérinaire apicole afin de prévenir et de lutter contre la varroase dans son cheptel apicole. Grâce à cette aide, l'apiculteur reçoit un plan sur mesure pour optimiser la santé de ses abeilles et a accès aux médicaments les plus efficaces. Cette guidance se déroule sur base volontaire mais entraîne un certain nombre de devoirs et d'obligations.

Plus il y aura d'apiculteurs inscrits à cette guidance, meilleure sera la situation sanitaire du cheptel apicole belge. C'est pourquoi le ministre de l'Agriculture prévoit un budget de 100.000 euro, étalé sur deux ans, pour lancer et soutenir cette guidance.

C'est une approche pragmatique d'instaurer cette guidance, basée sur un respect réciproque entre les apiculteurs et les vétérinaires et qui confirme l'expertise du vétérinaire dans le domaine de la santé des abeilles.

En quoi consiste la guidance vétérinaire contre la varroase ?

La guidance commence par une visite d'évaluation du cheptel apicole par le vétérinaire.

Le vétérinaire de guidance:

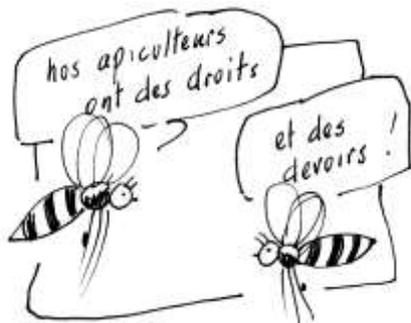
- rédige un rapport sur la situation sanitaire du cheptel apicole
- inventorie les traitements que l'apiculteur a déjà effectué de sa propre initiative
- établit un diagnostic
- détermine le schéma de traitement contre la varroase
- propose un protocole de suivi du varroa

En plus de cette visite d'évaluation, le vétérinaire propose au moins deux sessions d'information par an aux apiculteurs qu'il accompagne. Les informations sur la santé des cheptels apicoles sont ainsi régulièrement échangées et les traitements adaptés si nécessaire.

Quels sont les droits et devoirs de l'apiculteur ?

L'apiculteur informe régulièrement le vétérinaire de guidance de l'état de santé de ses abeilles. Cet échange se déroule durant les séances d'information mais est aussi nécessaire lorsque l'apiculteur

constate un fait important, par exemple si l'état de santé de son cheptel apicole se dégrade malgré le traitement prescrit par le vétérinaire.



Si l'apiculteur ne se présente pas à une session d'information, il prend contact avec son vétérinaire pour planifier une nouvelle session ou la remplacer par une visite d'évaluation de son cheptel apicole.

Enfin, l'apiculteur s'assure, une fois tous les quatre ans, de la présence du vétérinaire de guidance pour une visite d'évaluation de son cheptel apicole. Il est bien entendu libre de consulter son vétérinaire durant cet intervalle.

Pour le traitement, l'apiculteur peut disposer d'un stock de médicaments, qu'il conserve conformément aux instructions de son vétérinaire de guidance. Ce stock est consigné dans un registre des médicaments.

L'apiculteur doit être enregistré auprès de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) pour pouvoir faire appel aux conseils d'un vétérinaire de guidance (voir ci-dessous).

Comment cette guidance a-t-elle été établie ?

Le SPF Santé Publique a fixé les règles de la guidance en partenariat avec les secteurs concernés (secteur apicole, Associations Syndicales des Vétérinaires et Ordres des Vétérinaires) et les administrations concernées.

Par après, ce projet commun a été adapté sur base de l'avis du Conseil d'Etat. Les dispositions législatives précédentes ne pouvant être répétées, elles n'ont pas été reprises dans ce nouvel arrêté. Le Conseil d'Etat a également mentionné dans son avis la possibilité d'ajouter, dans le futur, des critères pour la reconnaissance des vétérinaires qui travaillent comme vétérinaire de guidance dans le cadre de la lutte contre la varroase.

Pourquoi combat-on la varroase dans notre pays ?

Depuis sa découverte, la varroase s'est largement disséminée dans notre pays et provoque de plus en plus de dégâts au sein de nos cheptels apicoles. Cette guidance vétérinaire volontaire est un excellent moyen de répertorier la situation sanitaire des abeilles afin d'améliorer le suivi de la propagation de la maladie et ainsi de lutter plus uniformément contre celle-ci.

Pour en savoir plus

Guidance apicole dans le cadre de la lutte contre la varroase

Arrêté Royal du 9 mai 2017 concernant la guidance vétérinaire apicole dans le cadre de la lutte contre la varroase (voir annexe)

Lutte contre d'autres maladies des abeilles

Arrêté royal du 7 mars 2007 relatif à la lutte contre les maladies contagieuses des abeilles

Arrêté Royal du 10 avril 2000 fixant les règles de guidance vétérinaire

Enregistrement des apiculteurs en Belgique

Arrêté Royal du 16 janvier 2006 fixant les modalités des agréments des autorisations et des enregistrements préalables délivrés par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire

Médicaments : traitement, prescriptions et stock chez les apiculteurs

Loi du 28 août 1991 sur l'exercice de la médecine vétérinaire

Varroase et autres menaces pour les abeilles

Contact

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement DG Animaux, Végétaux et Alimentation - Politique sanitaire animaux et végétaux

Contact center: 02 524 97 97

e-mail: apf.vetserv@health.belgium.be

www.sante.belgique.be



L'essaim, les pompiers et le diplôme

Jeudi 9 mai, dans une école secondaire du Nord-Ouest de Bruxelles, 10H52. La cour de récréation est pleine à craquer. Des élèves jouent au foot, des filles discutent entre-elles pendant que d'autres regardent l'écran de leur GSM. Puis, d'un coup, des cris. Un essaim d'abeilles se déplace au milieu de la cour. Il prend de la hauteur et vient s'installer sur le côté avant de la toiture du bâtiment principal.

Appelez l'apiculteur

Rapidement, le bruit court. On entend des élèves crier : « des abeilles envahissent l'école ! » ou encore : « il y a plein de guêpes, on risque de se faire piquer ! »... Curieux, je me rends dans la cour avec un collègue qui, hasard des choses, a aussi suivi les cours d'apiculture à la SRABE. La cour est évacuée. Le directeur observe l'essaim et nous interpelle : « Ce sont bien des abeilles ? Mais que faire ? ». Que faire ? No stress, j'ai toujours une ruche et ma vareuse dans le coffre de ma voiture en saison d'essaimage, sait-on jamais ! Sauf que dans ce cas-ci, je suis aussi un membre du personnel enseignant, le directeur n'est pas certain de pouvoir garantir ma sécurité si je monte sur le toit. Il appelle donc les pompiers en espérant les voir débarquer. « Ah non monsieur, vous devez appeler un apiculteur ! », lui répondra-t-on du côté du 112. Du coup, on décide d'appeler l'un ou l'autre apiculteur du Nord-Ouest de Bruxelles mais on reste sans réponse. La sonnerie retentit, c'est l'heure de reprendre nos classes. Il n'y aura pas de rangs dans la cour, on monte directement dans nos classes.

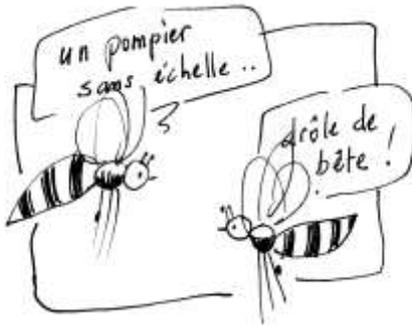
L'essaim enfumé

Je commence mon cours mais les élèves n'arrivent pas à se concentrer, l'essaim est sur toutes les lèvres... J'en profite donc pour faire un mini cours sur l'abeille. D'accord on est au cours de religion mais dans le Coran il y a bien une sourate qui s'intitule « Les abeilles »... Quelques minutes plus tard, le directeur vient me voir, on est assuré sur le toit, on peut dès lors s'occuper de l'essaim. On quitte donc nos classes pour aller chercher le matériel dans la voiture. Une fois sur le toit plat, on se rend compte que l'essaim vient de s'installer dans les murs de l'école. Rien à faire. On informe la direction de l'impossibilité de le récupérer. Puis, nous vient l'idée, vu que l'essaim vient à peine de s'installer, et si on tentait d'enfumer le mur avec nos enfumoirs ? Autant dire que si on n'apprend pas cette technique aux cours d'apiculture de la SRABE, c'est qu'il y a une bonne raison... Elle n'aboutit à rien d'autre qu'à un écran de fumée

dont nos vareuses se souviendront...

Du coup, on redescend le matériel et la direction se résout à appeler une société qui gère les nids de guêpes. Mais après 7 appels, seule une société accepte de venir (pour la modique somme de 200 euros minimum plus frais de déplacement) et, à condition d'avoir une lettre de l'apiculteur qui atteste qu'il n'a pas pu récupérer l'essaim et une copie de son diplôme. Les autres ont tout simplement refusé d'intervenir vu qu'il s'agit d'abeilles...

Diplôme royal



Le lendemain, j'ai débarqué à l'école avec une lettre et la copie de mon diplôme. Mais avant d'appeler la société, on décida de retenter les pompiers. Le directeur leur passa un appel. « Attendez, je demande à mon chef ! ». Réponse du chef : « On sera là d'ici quelques minutes ». Et il n'aura pas fallu attendre longtemps avant de voir deux

pompiers accompagnés de deux policiers arriver à la grille de l'école. « Oui mais on n'a pas d'échelle hein, comment on va monter là-haut ? », demandera un pompier au directeur. « Si les apiculteurs y sont arrivés, vous aussi vous savez ! Il y a un accès par l'intérieur du bâtiment ». « On voudrait également recevoir en deux exemplaires les papiers de l'apiculteur, une lettre qui atteste qu'il n'a rien pu faire et une copie de son diplôme » demanderont aussi les pompiers et les policiers. « On peut aussi faire un contrôle d'identité monsieur ? » Après avoir appelé le commissariat pour vérifier l'identité du directeur, il dira en néerlandais à son collègue. « Je voudrais bien aussi monter, la vue doit-être pas mal du toit ! ». « Mais vous pouvez ! », lui rétorque le directeur. « Ah vous parlez néerlandais ? » dira l'autre...

Quelques minutes plus tard, les quatre hommes étaient montés sur le toit, ils avaient pulvérisé le produit et profité de la vue... « C'est vraiment pas mal de là-haut... ». On s'en doute, les abeilles n'avaient pas choisi l'endroit par hasard...

David D'Hondt

« One hand catcher » ou comment marquer sa reine sans la toucher



C'est le nouvel objet révolutionnaire de l'apiculture : attraper une reine d'une seule main, sans la blesser, sans la toucher, sans avoir peur de se faire piquer, sans même enlever ses gants...

C'est maintenant à la portée de tout apiculteur lambda ! Il ne vous faut que de la précision et de la patience. Placée dans la poche de votre vareuse, elle est prête à l'emploi, elle se manipule d'une main sachant que l'autre main tient le cadre, emprisonnée dans le piston on peut replacer le cadre dans la ruche, chasser les ouvrières qui l'accompagnent en les poussant à travers la grille à reine, s'éloigner du rucher, la marquer au marqueur ou à l'aide d'un point de colle et d'un dossard numéroté, la laisser sécher, revenir au rucher, déposer la cagette sur la tête des cadres où les abeilles accueillent leur reine à travers la grille, ouvrir délicatement la porte coulissante pour permettre à la reine de plonger entre 2 cadres.

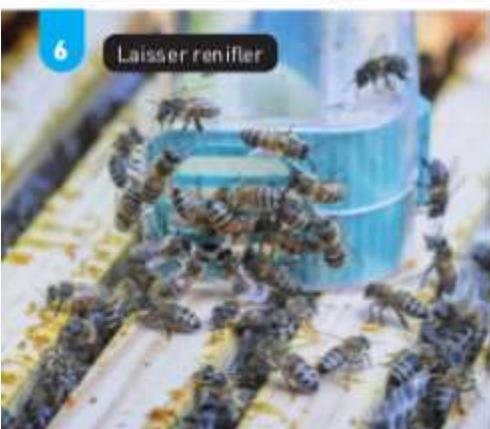
Voilà, l'affaire est faite, votre reine est marquée sans stress ni pour l'apiculteur, ni pour la reine.

Un vrai bonheur !

Christine

UN NOUVEL OUTIL POUR MARQUER LA REINE ONE HAND CATCHER

L'équipe : Dieter, Moussa et Nathalie
La mission : Marquer la reine d'une seule main !



exposition
photographique

**to bee or
not to bee**

*Bijen voor mens en natuur
Des abeilles pour l'humanité et la biodiversité
Bees for humanity and biodiversity*



Notre graphiste Nathalie da Costa Maya et notre photographe Dieter Telemans mettent l'abeille et les pollinisateurs à l'honneur dans le village de Han-sur-Lesse **du 2 juin au 22 septembre.**

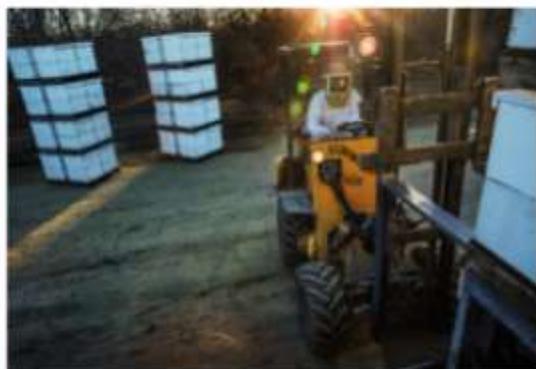
Les abeilles, leurs variétés, leurs fonctionnements, leurs problèmes mais aussi et surtout, les aides que chacun de nous est en mesure de leur apporter. L'exposition '**To bee or not to bee**' a pour ambition de faire découvrir l'univers fragile et précieux des abeilles et des pollinisateurs au grand public. Car sans ces insectes essentiels, notre régime alimentaire serait largement appauvri et notre biodiversité bouleversée.

L'exposition est gratuite et ouverte à tous. Située en plein air près de la sortie des Grottes de Han, elle se présente sous forme de grands panneaux largement

illustrés. Une deuxième partie de l'exposition se découvre tout au long du chemin sillonnant le Domaine animalier des Grottes de Han où des transats 'abeilles' sont installés. Cet été, un quizz distribué à l'entrée du parc trouvera ses réponses sur les différents transats. Et à la clé ? Une dégustation de glace au miel !

Soyez les bienvenus !







Le maître-encieur



Le novice



La relève



Le bain



La pause



L'équipement



Les gratteurs

L'encirage, la version 2017

Les samedi 1er et dimanche 2 avril, a eu lieu le traditionnel weekend d'encirage de la SRABE. Pas loin d'une quarantaine d'apiculteurs et d'apicultrices ont ainsi pu faire encirer leur matériel. Au total, ce sont près de septante ruches qui ont été plongées dans le bain de cire microcristalline à un rythme effréné selon le planning minuté établi par notre maître-encireur Louis Monéger.



Pour le novice, arrivé tout fringant accompagné de ses jolies ruches qui sentent encore bon le neuf, la rencontre avec un encireur peut s'apparenter à une rencontre du troisième type. Protégé de pied en cap, tablier de cuir, masque de protection à visière, gants de soudeur, l'encireur présente une silhouette plus proche de Dark Vador (Darth Vader pour les intimes) que de l'apiculteur lambda. D'autant plus qu'il est généralement sourcilieux, accroché à sa minuterie comme à sa vie et pousse des cris haut perchés dès lors que vous franchissez une ligne connue de lui seul et entrez dans le "périmètre de sécurité". Pourtant vrai danger il y a lorsque l'on travaille avec une cire portée à plus de 150 degrés dans laquelle sont plongés des morceaux de bois aux taux de séchage divers, les risques de brûlure par éclaboussure lors du plongeon, par coulure lors du grattage à la sortie ou encore dues à la vapeur sont bien réels.

Une fois encore, nous avons pu vérifier combien le respect des consignes de sécurité données est important. Pour rappel, la SRABE demande à chacun d'utiliser uniquement des peintures ou lasures bio, ne contenant aucun dérivé de pétrole car ceux-ci polluent le bain de cire. Lorsque l'on sait que 80 kilos de cire ont été utilisés lors du weekend d'encirage, la demande prend tout son sens. Avec les années et l'expérience qui en découle, le conseil de la SRABE pour la protection des ruches s'oriente de plus en plus vers l'utilisation des lasures et non plus des peintures. En effet, la plupart des peintures - même bio - contiennent des composants nocifs plus ou moins cachés. Quant aux lasures, certaines marques telles que Biofa proposent des lasures sans additifs. Une solution simple et efficace pour protéger ses ruches. Et pour ceux qui se sentiraient l'âme aventurière, Internet regorge de recettes de lasures bio. C'est une



autre façon de sortir de la mainmise de l'industrie et de prendre soin de nos abeilles et de notre planète. Attention tout de même aux composés organiques qui peuvent changer de couleur sous l'effet de la chaleur du bain de cire. Certains s'en souviennent encore...

L'apiculteur qui souhaite conserver l'aspect original du bois a tout intérêt à lasurer ses ruches, quitte à utiliser une lasure neutre. En effet, avec le temps, les ruches non lasurées et imprégnées de cire prennent une couleur gris indéfinissable, loin d'être du plus bel effet dans votre beau rucher. Un apiculteur averti en vaut deux...

Enfin, il faut croire que Saint Ambroise avait bien entendu vos prières ce weekend car malgré un ciel plombé, l'encirage s'est déroulé sans accroc. Il nous reste à remercier l'ensemble des personnes présentes lors de cet encirage: les encireurs pour leur travail de longue haleine, les apiculteurs pour leur ponctualité ainsi que Christine et Yves pour l'accueil et la logistique. Tous ont permis, cette année encore, que notre matériel reparte correctement enciré et prêt pour les saisons à venir.

Camille

Avis aux jeunes apis

Si vous espérez une petite récolte d'une ou maximum 2 hausses, Antoinette propose d'ouvrir sa miellerie pour l'extraction du miel d'été les jeudi 27 et vendredi 28 juillet, attention, uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez la contacter au 0498 75 31 02.

ou antoinettedustin@gmail.com

Bonne récolte



BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvert du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés



Portes ouvertes annuelles le 21 juillet !

- **Spécialisé dans tout le matériel apicole.**
- **Fabrication de ruches de première qualité:**
 - en sapin rouge à fenans
 - un produit de notre propre atelier ! Disponible en toutes dimensions standards
- **Matériel en acier inox 18/10:**
 - extracteurs tangentiels, radiaires, réversibles.
 - maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs.
 - fondeuses à cire, chevalets, enfumoirs, ...
- **Nourissement:**
 - sucre cristallisé, nektapoll, trim-o-bee, apisuc, sirop saint-ambroise, api-poudre, apifonda.
- **Tout pour fabriquer vos bougies en cire:**
tout le matériel est disponible dans notre magasin. Demandez notre catalogue de bougies.
- **Cire gaufrée:**
 - 100% pure, laminée ou coulée
 - cire biologique
- **Achat et vente de miel Européen:**
Le miel est à la fois disponible en petit et en grand format (seaux de 20 kg). Avec étiquettes Bijenhof ou propre marque.
- **Produits cosmétiques**
Notre gamme de produits cosmétiques à base de propolis est disponible dans notre boutique en ligne.



Vos achats en ligne. Tout aussi facile!

Visitez notre boutique en ligne:

www.Bijenhof.be



Congés annuels: Du samedi 23 juillet au
lundi 15 août 2016. Du samedi
24 décembre au dimanche 8 janvier 2017
Jours de fermeture exceptionnelle:
Vendredi 6 mai 2016, lundi 31 octobre 2016.

Cette société d'apiculture reconnu au niveau international, offre des produits de qualité supérieur, aux prix les plus avantageux !

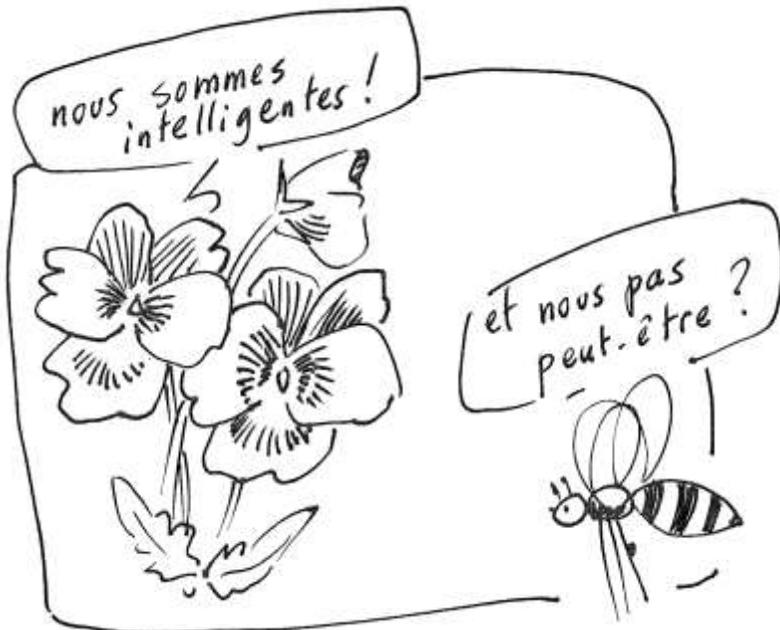
Le génie des plantes

On avait observé des mouvements assez rapides chez certaines plantes, comme la capture d'une mouche par une plante carnivore telle la Drosera de nos landes à bruyères ou la fermeture des feuilles sur elles-mêmes chez la sensitive (*Mimosa pudica*) dès qu'on l'effleure. Pourquoi la sensitive arrête-t-elle ses mouvements si on la titille trop, ou la drosera ne se referme-t-elle pas si on place seulement un élément inerte dans son piège ?

D'autres mouvements beaucoup plus lents n'avaient pas vraiment été étudiés : l'inflorescence de l'arachide qui s'enterre pour murir dans le sol, ou la tige d'une plante tombée qui se redresse pour retrouver la verticalité.

Pourquoi un peuplier exposé à des bourrasques de vent renforcerait-il son tronc tout en continuant à pousser en hauteur ?

On a observé au Canada de la coopération entre des bouleaux et des pins de Douglas. En été si les pins sont à l'ombre des bouleaux, ces derniers leur refilent le carbone absorbé par la photosynthèse que les pins ne peuvent prendre puisqu'ils sont à l'ombre, cela par un réseau de mycélium qui relie leurs racines. En hiver, quand les bouleaux n'ont plus de feuilles c'est au tour des pins de leur retourner le



service !

Certaines plantes sont sensibles à la musique ou tout du moins à certaines fréquences sonores. Une légumineuse d'Asie, le *Desmodium gyrans*, agite ses feuilles dès qu'on joue de la musique ou qu'on parle près d'elle. Un maïs dirige ses racines vers une source sonore sous terre.

Un autre maïs, s'il est attaqué par les chenilles d'un papillon, une noctuelle, libère dans l'air des molécules de terpène, un composé chimique qui attire des guêpes parasitoïdes qui vont pondre leurs œufs dans le corps des dites chenilles.

Des acacias en Afrique du Sud, s'ils sont broutés par des herbivores comme les koudous (grandes antilopes aux cornes splendides) ou les girafes, d'une part synthétisent un tanin toxique pour ces antilopes herbivores et d'autre part émettent un gaz volatil, l'éthylène, qui avertit les acacias voisins. Ces derniers à leur tour se mettent à fabriquer ce tanin répulsif.

Certains biologistes n'hésitent plus à parler d'intelligence végétale !

D'après : la revue Terre Sauvage avril 2017

Claude Vin

KIT DE DEMARRAGE

99.00 €

+

Une remise de 10% sur l'achat de votre 1^{re} ruche au choix.

* 1 tablier, 1 paire de gants, 2 enfonceurs 3.1 kg de produit, 1 brosse, 1 livre-carte



Bee-distri

— Matériel pour l'Apiculture —



DEPOT BRUXELLES 7/7 JOURS : 0498/75.31.02

Lancement du Plan fédéral Abeilles 2017-2019



La “Journée d’inspiration sur les abeilles – Inspiratie over bijen” organisée à l’Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique ce 15 mai a donné la parole à plusieurs interlocuteurs pour faire le point sur les actions menées en Belgique sur la question des abeilles au sens large, abeilles mellifères et abeilles sauvages.

Les Ministres fédéraux Willy Borsus (agriculture) et Marie-Christine Marghem

(environnement) ont introduit la journée par le lancement officiel du Plan fédéral Abeilles 2017-2019, un plan en 8 volets destiné à répondre aux principales problématiques rencontrées par les apiculteurs:

Volet 1/ Améliorer la disponibilité des produits vétérinaires à travers la mise en place d’une guidance vétérinaire pour la gestion de la varroase. Cette guidance, à laquelle les apiculteurs peuvent adhérer sur base volontaire, propose suivi et accès facilité aux traitements. A ceci s’ajoute la suppression de la redevance pour l’autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires apicoles, incitant fort à destination des firmes pharmaceutiques.

Volet 2/ Développer des outils qui permettront de mieux lutter pour la santé des colonies d’abeilles: projets de recherche Bee Best Check, Varresist, etc.

Volet 3/ Etablir un monitoring de la mortalité des abeilles domestiques pour continuer d’en mieux comprendre les causes afin de définir une politique sanitaire adaptée. Ce projet, confié à l’AFSCA, est appelé Healthy Bee.

Volet 4/ Identifier, évaluer et gérer les risques liés aux produits phytopharmaceutiques, tout particulièrement les néonicotinoïdes dont l’examen de l’impact sera renforcé.

Volet 5/ Prévenir les risques liés à l’introduction d’espèces invasives ayant un impact sur les colonies : frelon asiatique et petit coléoptère des ruches.

Volet 6/ Réviser la réglementation sur les chardons.

Volet 7/ Sensibiliser le public et encourager les bons gestes en

faveur des pollinisateurs.

Volet 8/ Renforcer la concertation et la coordination entre les différents acteurs au niveau fédéral et régional pour une meilleure mobilisation des forces vives concernées.

Réunir ces forces vives était clairement l'un des objectifs de cette journée. La Région flamande en la personne de Pieter Van Ommeslaeghe (Vlaamse Overheid) a présenté son Bijenteeltprogramma, l'équivalent du Programme Miel wallon et bruxellois.

Julien Ruelle, en charge du dossier « abeilles et pollinisateurs sauvages » à Bruxelles Environnement-Leefmilieu Brussel a synthétisé les objectifs de la région bruxelloise soumise au contexte particulier d'un environnement urbain.

Layla Saad du Service public de Wallonie a quant à elle présenté le Plan Maya, lancé en 2011, qui s'oriente aujourd'hui vers une meilleure gestion des espaces verts (parcs et jardins, cimetières, etc.). Le Ministre Collin était représenté par son chef de cabinet-adjoint, José Renard dont le discours a balayé les projets sur lesquels le ministre s'engage, avec une insistance sur le futur IGP Miel Wallon. Le projet Bee Wallonie a également été mentionné.

Dirk de Graf (UGent), Denis Michez (UMons) et Louis Hautier (CRA-W) ont pu donner un aperçu de la richesse des programmes scientifiques visant à comprendre les abeilles et ce qui les menace pour mieux envisager des solutions et guider les décisions politiques. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différents programmes de recherche dans une prochaine publication.

Enfin, les pouvoirs locaux et quelques associations et entreprises ont pu présenter leurs actions, exemples variés d'engagements autour des abeilles mellifères et sauvages. Cela a été fait soit par des présentations orales soit par des posters ou des stands d'information à l'extérieur de la salle de conférence.



Agnès Fayet

Ce que nous disait Maeterlinck

Retrouvé avec amusement cette page de Maurice Maeterlinck dans une édition de 1928 de *La vie des termites*.

« Dans la ruche, nous le savons, la femelle règne seule : c'est le matriarcat absolu. À une époque préhistorique, soit par révolution, soit par évolution, les mâles ont été relégués à l'arrière-plan et quelques centaines d'entre eux sont simplement tolérés durant un certain temps comme un mal onéreux mais inévitable. Sortis d'un œuf semblable à ceux dont naissent les ouvrières, mais non fécondé, ils forment une caste de princes fainéants, goulus, turbulents, jouisseurs, sensuels, encombrants, imbéciles et manifestement méprisés. Ils ont l'œil magnifique mais le cerveau très étroit et sont dépourvus de toute arme, ne possédant pas l'aiguillon de la travailleuse qui au fond n'est que l'oviducte qu'une virginité immémoriale a transformé en stylet empoisonné. Après les vols nuptiaux, leur mission accomplie, ils sont massacrés sans gloire, car les vierges prudentes et impitoyables ne daignent pas tirer contre une telle engance le poignard précieux et fragile réservé aux grands ennemis. Elles se contentent de leur arracher une aile et les jettent à la porte de la ruche où ils meurent de froid et de faim. » (Maurice Maeterlinck)

Maurice Maeterlinck, auteur belge né à Gand en 1868 et mort à Nice en 1949 a écrit de nombreux ouvrages tant pour le théâtre que pour l'opéra. Il signa plusieurs essais « natures » dont *La vie des abeilles* (1901), *L'intelligence des fleurs* (1910), *La vie des termites* (1926) ou encore *La vie des fourmis*. Quelle belle écriture !



Claude Vin

C'est la saison des fruits rouges, alors profitons-en !

Smoothie aux fruits rouges, miel, son et pollen

Ingrédients :

- 1 cuillère à café de miel
- 1 cuillère à café de son d'avoine
- 1 cuillère à café de pollen (de préférence frais congelé)
- 50 gr de fruits rouges (fraise, myrtilles, framboise, cassis, groseilles, cerise....)
- 150 ml de lait d'amande

Préparation

Lavez les fruits et équeutez-les au besoin.

Dans le bol d'un mixeur, mettez les fruits rouges, le lait et le miel. Mixez. Ajoutez le son et le pollen. Laissez reposer quelques minutes. Remuez bien avant de servir.



Le son et le pollen ajoutent de la texture à ce smoothie en apportant des fibres et des oligoéléments.

Bon appétit !
Xavier





Inspiration égyptienne pour décorer mes premières ruches

"Le dieu Rê pleura et les larmes de son œil tombèrent sur le sol ; elles se changèrent en abeilles" dit la légende (Lurker Manfred, The Gods and the Symbols of Ancient Egypt, Thames & Hudson, Londres, 1974)

Dès la première leçon, « Introduction à l'apiculture », ma décision fut prise, je décorerais mes ruches de motifs égyptiens. Peintre-dessinateur, je ne pouvais garder de telles surfaces neutres sans y laisser trainer mes pinceaux.

Les recherches dans les livres puis sur le net, ainsi que des conseils bien avisés, m'ont fait découvrir l'importance de l'abeille, éminent symbole dans la croyance égyptienne.

Les temples et les tombes foisonnant d'illustrations apicoles, je me suis naturellement inspiré de certaines d'entre elles. J'ai reproduit le plus fidèlement possible les couleurs et attitudes des personnages ainsi que celles des abeilles telles que les égyptiens les représentaient il y a 5000 ans de cela.

Ainsi ma ruche et ma ruchette reprennent des scènes venant de bas-reliefs des tombes des nobles Rekhmire, Pabasa et Anch-Hor où l'on peut voir des apiculteurs exécutant les mêmes gestes qu'on nous apprend aujourd'hui encore, enfumage, récolte, filtrage et stockage...

Au cours, lors de la seconde leçon « Installation d'un rucher », nous apprenions les risques de dérive des abeilles et de l'intérêt de personnaliser les façades de nos ruches à l'aide de motifs distincts.

J'ai décidé naturellement de les orner, l'une de l'œil Oudjat, symbole protecteur représentant l'Œil du dieu faucon Horus, l'autre de la croix Ânkh, symbole de vie, histoire de mettre mes ruches sous la bienveillance des dieux égyptiens, on ne sait jamais...

A l'arrière des ruches, j'ai peint « Amon-Ré », dieu des Dieux et Neith, la déesse mère du soleil qui possédait un temple de l'Abeille à Saïs.

Le temps laissera une patine qui fera encore plus ressembler les dessins aux originaux.

Le résultat final, très coloré tout comme l'étaient les hiéroglyphes, donne une touche particulière au « Jardin d'abeilles » du Laerbeek qui semble plaire tant aux abeilles qu'aux visiteurs lors des portes ouvertes !

Pourvu que le miel suive !

Raymond Peeters, élève à la SRABE



Les journées portes-ouvertes du jardin d'abeilles de Jette

2017



de 13h à 17h :

sam. **6 mai**

sam. **3 juin**

sam. **1 juillet**

sam. **5 août**

sam. **2 septembre**

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Tenue
adéquate :

pantalon
long



chaussures fermées

Wouaw!
Viens voir ça...



Merci Yannick de partager tes idées de bricolages!

N'hésitez pas à faire de même...

La SRABE envisage d'organiser prochainement un échange de bons plans, astuces et bricolages apicoles divers. Nous vous tiendrons informés.

Un bricolage apicole.

L'idée est de transporter le matériel de visite de ruches sur mon vélo.

La boîte en bois - contient une autre caisse qui regroupe le matériel pour la visite - permet d'y mettre les cadres de corps avec abeilles....

J'ai débuté ce système depuis peu... à voir comment il vieillit !
Je vous tiendrai informés si cela vous semble intéressant.

Yannick



L'abeille et les timbres



Rapport d'activités 2016 de la Fédération Apicole Belge, FAB

Sur le site de la FAB-BBF vous trouverez les rapports et courriers : AFSCA, SPW et SPF, les questionnaires et liens utiles, tous ces documents se retrouvent sur ce site!

- Rappelons l'appartenance de la FAB-BBF à Apimondia et à BEE-LIFE, une association formée d'associations apicoles importantes de différents pays de l'Union Européenne dont l'activité principale est l'étude de l'impact sur les abeilles des risques environnementaux comme les pesticides ou les organismes génétiquement modifiés (OGM). Bee Life édite des « news » consultables sur *Bee life.eu*

- Participation à la réunion annuelle « Traitements » avec l'AFSCA et l'agence des médicaments pour déterminer les traitements antivarroas et la méthodologie d'éradication, de lutte contre le petit coléoptère présent en Italie **Aethina Tumida**. L'importation de reines et de colonies du Sud de l'Italie sont strictement interdites vu la présence de cet insecte. La disponibilité des médicaments fut encore complexe cette année, vu le manque de nouvelles molécules pour les traitements anti varroas. Les méthodes biotechniques sont maintenant étudiées et proposées aux apiculteurs.

- Après l'étude Epilobee financée par l'Europe, en Belgique l'AFSCA a initié un nouveau plan appelé « HealthyBee » afin d'étudier les causes des dépérissements dans notre pays. Les assistants sanitaires ont collaboré avec les représentants de l'AFSCA dans 150 ruchers (15 par province) visités cet automne 2016 pour la première fois. Du pain d'abeilles a été prélevé pour rechercher dans chaque rucher des produits chimiques. Ils ont aussi effectué un comptage de varroas phorétiques sur les abeilles par la méthode du sucre glace. Deux visites sont encore prévues au printemps et en été 2017, pour suivre la santé de ces colonies.

- Participation aux réunions SPF/AFSCA avec l'Ordre des vétérinaires pour la préparation de l'AR sur la guidance vétérinaire ne portant que sur la varroase ! Les apiculteurs pourront, s'ils le désirent, signer un contrat de 4 ans avec un vétérinaire apicole de leur choix, une seule visite du rucher exigée durant ce délai et 2 infossessions apicoles annuelles organisées par le vétérinaire pour l'obtention des médicaments. Cet AR est en cours de lecture auprès des instances wallonnes et flamandes avant publication.

- Le 2^{ème} questionnaire Coloss sur le dépérissement à la sortie de l'hiver 2015-2016, a été publié dans 20 pays européens avec des

pertes moyennes de $\pm 11,9\%$, certaines plus importantes : de 6% en République Tchèque à 29% en Irlande. Plus de 18.600 apiculteurs européens y ont répondu, près de 400.000 ruches !

Plus de 300 réponses francophones, 10 germanophones et 20 néerlandophones. Ce faible nombre côté flamand s'explique par le fait qu'un autre questionnaire a circulé parallèlement au nôtre en Flandres. Les pertes en Belgique ont été de plus ou moins $12,2\%$

- En juillet, des alertes cire ont été lancées dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest : couvain en mosaïque, manque ou pas de ponte dans les cires achetées dans certains commerces apicoles

Questionnaire sur le site de la FAB : 30% des 60 apiculteurs ayant répondu avaient des problèmes !

Immédiatement la FAB-BBF a participé aux réunions au SPF Santé publique, responsable de la surveillance des sous-produits animaux, avec l'AFSCA : recherche dans ces cires de pesticides, de métaux lourds, d'hydrocarbures aromatiques, de phtalates : aucune dose n'expliquant la mortalité du couvain. Les recherches continuent pour les dioxines et les PCB ainsi que les savons utilisés lors du gaufrage des cires.

La FAB-BBF a fait réaliser gratuitement des analyses de 4 cires provenant d'apiculteurs ayant ce type de problèmes, provenant de fournisseurs et de lots connus. La pureté de ces cires d'abeille a aussi été déterminée : si le $\%$ de paraffine est conforme aux attentes, les valeurs des acides et esters se sont avérées différentes de celles de la cire pure. Certains échantillons de cire d'abeille contiennent trop d'acide stéarique : 10 à 12% , (la normale étant $\pm 1\%$). Ce pourcentage important ainsi que la composition en acides gras totaux influençant les plages de fusion de la cire d'abeille pourraient avoir un impact sur le développement du couvain.



Une lettre au ministre des finances Johan Van Overtveldt ainsi qu'un rappel il y a quelques jours ont été envoyés afin d'obtenir la modification de la TVA de 21 à 6% pour le commerce des reines, nucléi et colonies d'abeilles en accord avec les directives européennes datées de 2006, le taux réduit étant d'application pour les exploitants agricoles, dont les producteurs de bétail, volaille et apiculteurs! Nous

avons obtenu le soutien du Ministre Borsus, Ministre fédéral à l'Agriculture.

Projet 2017

Les activités à prévoir en 2017 sont très nombreuses :

- Nous continuerons les contacts avec les SPF santé et économie, l'AFSCA, Beelife, Apimondia, GT Miel COPA-COGECA, la Région Wallonne, Flamande et Bruxelloise pour tous les problèmes d'environnement, de varroas, de médicaments, de transhumance, d'importation des miels ou d'autres succédanés ...

- Cette année, des échantillons prélevés dans des ruches ayant eu des problèmes: pertes hivernales, couvain en mosaïque ou autres nouvelles situations malheureuses. Dans les limites du budget prévu (très limité – nécessité de rechercher d'autres possibilités d'analyses), divers échantillons pourraient être étudiés afin d'essayer de comprendre les phénomènes : pain d'abeille, cire, abeilles, miel ou sirop de nourrissage, ... Les apiculteurs concernés congèleront le plus rapidement possible les échantillons en vue d'une conservation la plus correcte possible! Et ils devraient contacter rapidement un membre du comité de la FAB-BBF pour mieux connaître la marche à suivre.

- Pour la troisième fois la FAB s'implique dans la distribution du questionnaire Coloss. Celui-ci est diffusé dans 20 pays européens afin d'étudier la santé des abeilles, de quantifier les pertes subies en fin d'hiver 2016-2017 et d'en déterminer les causes.

Cet hiver 2016-2017, le nombre de dépérissements est très élevé en Wallonie. On peut suspecter la varroase et les ouvertures de sol hivernales ou encore les cultures de sapin de Noël. Les pontes automnales en surnombre handicapent aussi les colonies qui manquent d'abeilles grasses susceptibles de vivre les 5 mois d'hiver.

- Un achat groupé de cagettes Scalvini sera fait en RW et des réunions d'infos seront organisées. Il serait intéressant de voir l'impact de l'encagement des reines en fin de saison (septembre, octobre avec une autre cage spécifique pour cela)

- Nous continuerons nos actions auprès du Ministère des Finances pour la réduction de la TVA à 6% pour l'achat des nucléis et reines.

Une journée de formation des assistants apicoles se déroulera en 2017 à Louvain-la-Neuve. Les apiculteurs confirmés désireux de devenir Assistant apicole peuvent déposer leur candidature auprès de la FAB-BBF qui a cette formation en charge, comme la BBF et le KonVib en Flandre.



Un appel est fait auprès de tout apiculteur expérimenté à devenir Assistant apicole afin d'examiner des colonies en collaboration avec les agents de l'AFSCA, comme chez les apiculteurs volontaires à participer à l'étude « HealthyBee » ou en cas de maladies à déclaration obligatoire comme les loques. La formation continue est de 1 jour par an. Contact à prendre auprès d'un membre du comité de la FAB-BBF.

Appel à tous pour l'enregistrement auprès de l'AFSCA

Celui-ci est une loi, une obligation européenne pour respecter la traçabilité des abeilles et des produits de la ruche. Quelques 5350 apiculteurs répondent à cette législation en Belgique, 1767 en Wallonie ! Des sanctions seront prises à l'avenir pour les apiculteurs non inscrits à l'AFSCA.

De même le dénombrement obligatoire des ruches est déjà habituel dans 20 pays européens. Et en fonction de ces chiffres les subsides européens seront distribués.

Dans le Guide de bonnes pratiques apicoles, toujours téléchargeable sur le site du CARI, on peut trouver tous les documents concernant cette inscription et les registres de traçabilité à conserver durant 5 ans.

Eliane Keppens



Nectar&co
THE BEE COMPANY

La coopérative Nectar and Co, premier fabricant d'hydromel belge, recherche du miel pour lancer une cuvée d'hydromel au miel de Bruxelles.

Dirigée par Xavier Rennotte, apiculteur à Bruxelles et en Wallonie, la coopérative a mis au point un procédé innovant de production d'hydromel sans additifs chimiques et en limitant au maximum les conservateurs.

La coopérative fonctionne soit par rachat de miel, soit par un système de troc miel >< bouteille.

La fermentation débutera dans le courant du mois de septembre et les premières bouteilles seront dégustées au printemps 2017.

Pour tous renseignements merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : **info@nectar-co.com**

*Communiqué aux organisations représentatives du secteur apicole –
avril 2017*

**Point de la situation concernant les investigations en
rapport avec l'utilisation de rayons de cire gaufrés, achetés
en 2015 et 2016**

Cher apiculteur,

Avec la nouvelle saison qui commence, nous tenons à faire le point avec vous à propos des recherches menées en vue de découvrir l'origine de la mortalité accrue du couvain suite à l'utilisation de nouvelles cires gaufrées. Ce communiqué est le prolongement de celui du 22 décembre 2016.

Poursuite des analyses de la cire d'abeille

Au cours du processus de production de cire d'abeille, des acides sont souvent utilisés pour la purification, le blanchiment et la désinfection de la cire. C'est également le cas en apiculture pour la lutte contre le varroa. L'acide le plus utilisé est l'acide oxalique. Des résidus d'acides ont été trouvés dans tous les échantillons mais à des teneurs trop faibles pour avoir une



influence négative sur le couvain. Les rayons de cire avec un développement du couvain normal contiennent autant - voire parfois plus - de résidus d'acides que certains rayons problématiques.

Nos recherches se poursuivent sur certaines pistes spécifiques expliquant le faible développement du couvain. La possibilité de réaliser quelques essais sur le terrain est aussi examinée.

Dès que nous disposerons d'informations supplémentaires, nous en informerons les apiculteurs.

Sécurité du miel - Savons utilisés

Une première évaluation des risques éventuels liés à la consommation de miel a conduit à considérer qu'il n'existait pas de risque pour le consommateur. Cette évaluation a entre-temps été confirmée par des analyses de laboratoire recherchant les détergents (éthoxylates d'alcool et éthoxylates d'alkylphénol) éventuellement présents dans 31 échantillons de miel. Les échantillons ont été prélevés auprès de différents apiculteurs qui avaient auparavant signalé des problèmes avec leurs populations d'abeilles suite à l'utilisation de nouvelles cires gaufrées. Tous les résultats se situaient en deçà de la limite de quantification de la méthode d'analyse utilisée. Ces solutions de détergents sont employées dans la production des cires gaufrées, pour éviter qu'elles ne collent au moule.

Avis scientifique fin 2017

Un avis du Comité scientifique de l'AFSCA à propos des résidus de contaminants (pesticides, biocides, médicaments, détergents, auxiliaires technologiques, acides gras...) susceptibles d'être présents dans la cire d'abeille et de l'impact potentiel de ces substances sur la santé des abeilles est attendu pour fin 2017 .

Sur base de cet avis, on déterminera ensuite si des normes légales ou des limites d'action peuvent être fixées pour la cire d'abeille destinée à l'apiculture.

Entre-temps, nous recommandons aux apiculteurs de ne pas utiliser les rayons problématiques (lots 212225 à 213110, tels que signalés précédemment). En ce qui concerne la cire biologique, les analyses ne révèlent aucun problème.

NATURAL LIFE STYLE Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail: natural.lifestyle@scarlet.be

L'abeille dans l'art

Nouvelle parution de la Monnaie de Paris : « monnaie d'Éphèse – l'abeille ».



Du nouveau dans notre bibliothèque :



Accessible à tous, utile pour conduire facilement son rucher, illustré de nombreuses photos et de dessins techniques, cet ouvrage propose toutes les informations utiles à l'apiculteur de janvier à décembre.

Vous y trouverez pour chaque mois de l'année : La météo et les floraisons du mois (pour mieux suivre les miellées) ; La biologie de l'abeille et la vie de la colonie (pour comprendre le rythme des abeilles et s'y conformer) ; Les travaux du mois (pour connaître les gestes à faire au rucher ou à l'atelier) ainsi que de nombreux conseils pratiques sur l'élevage des reines, les soins et traitements, la législation, les précautions sanitaires, les risques à éviter...

L'auteur propose également de découvrir chaque mois une technique apicole spécifique (réunir deux ruches, créer un essaim, transvaser une colonie, introduire une reine...), illustrée par des dessins et expliquée étape par étape.

Une découverte au rayon vin...

Le Domaine de la Patience, le Domaine des Pasquiers et Les Terrasses Cévenoles se sont associés pour créer un partenariat unique : Vignerons France Vintage.

Ils nous proposent essentiellement des vins biologiques de la Vallée du Rhône et du Languedoc dont des AOP Côtes du Rhône Villages Sablet & Plan de Dieu, Costières de Nîmes et Languedoc ainsi qu'en IGP Coteaux du Pont du Gard & Cévennes.



Leur étiquette a attiré l'attention d'une de nos membres, merci Anne-Chantal de partager cette information.

La Ferme aux Chiens S.C.R.L.

Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse

Tél. 081/56 84 83



Matériel et produits apicoles

Matériel : ruches, extracteurs, nourrisseurs, bocaux, etc.

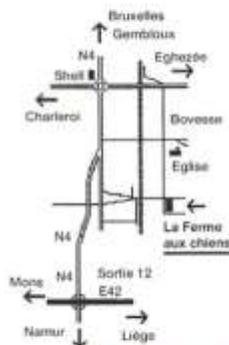
Produits de la ruche : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufrée 100% pure.

Matériel et produits pour la fabrication des bougies.

Location de salles



www.lafermeauxchiens.be



*Ouvert : les lundis, mercredis
et samedis
de 14 à 19 h
ou sur rendez-vous.*

**SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

Site : www.api-bxl.be
 Courriel : lerucherfleuri@api-bxl.be
 Siège social : Rue au Bois 385b bte 19 1150 Bruxelles
 TVA : BE 0414 816 441

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
 Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Michèle POTVLIEGE compta@api-bxl.be

Secrétariat : Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine Baetens cire@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN miel@api-bxl.be
 Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
 Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

Atelier d'Encirage : Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage : Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIEGE balades@api-bxl.be

cotisation 2017:

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

À virer au compte IBAN : BE13 0000 3564 1739 de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !
La qualité inox THOMAS au service de l'apiculture loisir.

Tout le matériel de travail au rucher.
Colonies sur cadres avec reine marquée.
La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



Chaussée Romaine 109 – 5500 Dinant
Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h
Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19
Courriel : info@vrm.be

 La ferme
NOS PILIFS
Cultivons nos différences.



EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTIENNEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP

DISTRIBUTEUR
QUEERIEF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITE DE COMMANDE
-> gardner@nospilifs.be



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 282 11 09 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE